



R A P P O R T A N N U E L 2 0 1 8

MESSAGE *Christian Bader* page **02-03** | RAPPORT ADMINISTRATION *Gilbert Jacquemettaz* page **04** | AEMO *Régis Héritier* page **05** | CPA *Philippe Tamarcaz* page **06** | CPM *Régis Héritier* page **07** | CPS *Philippe Petigas* page **08** | FJT *Christophe Jordan* page **09** | LA HAUTE ROUTE 2019 pages **10-13** | RÉALISATIONS page **14**

Il y a 20 ans et oui, déjà 20 ans, j'entrais au comité de Saint-Raphaël comme membre et à la fois comme présidente de l'Association. Ce temps peut sembler long et pourtant j'ai l'impression que c'était hier.

Cette double élection au sein de l'Association me plaçait en l'espace d'un court instant à la tête d'une grande institution valaisanne. Si cet instant m'a donné le vertige, l'excellent accueil que m'ont réservé le directeur, Roger Gaillard, et le comité, a apaisé toutes mes craintes.

Mais quelle est donc cette fonction, ce travail, de quoi s'agit-il, comme on me le demande souvent?

Ce qui me vient spontanément à l'esprit, et que je vis depuis 20 ans c'est: **découverte, plaisir, joie et rencontres.**

Mais pour être plus précise en ce qui concerne **cette fonction, je la qualifierai de « responsabilité supérieure » de l'institution** qui remplit une mission de l'Etat définie dans les statuts de l'Association.

Ce point très important signifie clairement que **la/le président(e) et son comité sont les garants du**

fonctionnement de l'institution et en répondent.

Le travail consiste essentiellement en un suivi régulier des affaires, et c'est notamment la supervision des comptes et activités, des conseils divers, l'approbation de nouveaux concepts, l'engagement de personnel, de travaux, et des prises de décisions diverses.

Un travail riche et varié.

Cependant, en tant que présidente, je n'interviens pas directement dans l'opérationnel, c'est à dire dans le travail concret effectué par l'ensemble du personnel quotidiennement. Mais je suis informée régulièrement de ce qui s'effectue. Avec la direction, nous prenons les décisions de fonctionnement nécessaires, celles qui revêtent une importance majeure sont prises par le comité et/ou par l'assemblée générale. Le comité et moi-même pouvons également être sollicités comme première instance d'arbitrage en cas de litige interne.

Il est primordial que je puisse, en tant que présidente, m'appuyer sur un comité composé de personnes de

qualité et engagées. J'ai la chance d'avoir un tel comité et je tiens par ces quelques mots à leur dire un grand merci. **La réussite de Saint-Raphaël, sa qualité, son expertise et sa reconnaissance bien au-delà du canton du Valais n'est pas le fait d'une personne mais d'un excellent travail d'équipe à tous les échelons de l'Association et de l'institution.**

Quel avenir pour Saint-Raphaël?

La mission demeure et l'institution est un foyer, un nid indispensable, durant un laps de temps, pour permettre à certains enfants et certains jeunes de grandir.

La diversité de prise en charge, hors institution, est non seulement un complément mais **s'inscrit dans une logique d'évolution pour la réussite** des jeunes qui nous sont confiés.

Un immense MERCI à VOUS TOUS qui permettez la réalisation de notre mission, nos fidèles membres, nos généreux donateurs, la Loterie Romande, l'Etat du Valais et l'Office Fédéral de Justice, ainsi que vous toutes et tous, **Direction et Personnel de Saint-Raphaël**, qui vous engagez avec conviction chaque jour.

Danièle Pommaz – Présidente

MESSAGE

2018, UNE ANNÉE COMME LES AUTRES ?

Au printemps, le Comité de l'Association d'éducation en milieu ouvert a approché l'Association Saint-Raphaël afin de pérenniser la prestation éponyme dont elle était responsable depuis 1989. Dans un premier temps, la Direction de Saint-Raphaël a assumé une gestion transitoire d'août à juillet sous l'égide conjointe des deux associations. Dès le 1^{er} août, l'Association Saint-Raphaël est devenue la prestataire officielle de l'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO). Il a fallu créer un bureau pour les éducateurs et une salle pour accueillir les parents ou les jeunes suivis lors des entretiens. Les locaux de l'antenne de Monthey ont été repris à l'ancienne association. Il a fallu engager du personnel et réorganiser le Centre de préformation mixte puisque Régis Héritier a assumé, dès le début et avec brio, la responsabilité conjointe de ces deux services. L'organigramme général de l'Institut est augmenté de 5,8 postes EPT. Cela a également impacté l'Administration-Intendance tant pour la réalisation et l'entretien des nouveaux locaux.

En octobre 2017, la Direction a demandé un nouveau rapport concernant le chantier commencé en 2015. Ce dernier qui prévoyait la remise aux normes du bâtiment scolaire, de la centrale de chauffage et le réaménagement des espaces extérieurs nous a réservé son lot de surprises dont nous nous serions bien passé. En bref, un budget initial de



CHF 3'200'000.- est passé dans un premier temps à 3'800'000.- pour finir à 4'700'000.-. Il a donc fallu renégocier avec l'Etat du Valais et l'Office fédéral de justice pour obtenir ces financements. Cela a pris quasiment toute l'année entre rapports et justifications. Avec une augmentation de 50% du budget initial, c'est bien normal. Ce chantier s'est attaqué à des constructions datant de 1955 et les sous-sols extérieurs ou intérieurs ont demandé des solutions techniques qui ont majoré la somme initiale de manière exponentielle. Je tiens à remercier le Service cantonal de la

jeunesse pour son soutien indéfectible dans ce dossier ainsi que le Service des bâtiments qui a favorisé les solutions. Ce chantier reprendra en janvier 2019 et se terminera en mai 2019... Normalement, nous devrions éviter le mythe de Sisyphe... Quoiqu'avec une telle surface de bâtiments, les travaux de rénovation sont quasi incessants.

Après quarante ans de même fonctionnement, nous avons décidé de revoir la section Ateliers-Classes des centres postsecondaires. Nous avons consacré beaucoup d'énergie à la réalisation du projet de la centralisation

des ateliers. Le fait d'avoir peu de jeunes en atelier du Foyer pour jeunes travailleurs a permis un investissement conséquent du maître d'atelier à cette tâche. Nous avons tenté de prendre en compte les spécificités de chaque centre pour les réunir sous un même lieu. Nous avons dû créer un nouvel atelier, avec les moyens mis à disposition. La réunification des différents documents est toujours en cours et nous nous donnons l'année 2019 pour l'opérationnalisation et la mise en place définitive de ce projet.

Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2019, tous les jeunes bénéficiaires du soutien socioprofessionnel se rendront, la journée, aux ateliers sis au Centre de préapprentissage, et la classe, pour tous les jeunes, sera donnée sur le site de Champlan.

Nous avons voulu créer deux populations professionnelles plus fortes afin de mieux servir les jeunes. La logistique des déplacements, la réponse la plus adaptée aux jeunes des différents centres, les règlements, le concept seront amenés à être réévalués régulièrement.

Nous pensons être efficaces en janvier 2020. C'est un nouveau changement important dans notre prise en charge. Cela va bousculer les habitudes de prise en charge et la Direction en entier s'est préparée à répondre au mieux aux problèmes à venir. Cependant, il est clair que la part empirique de ce nouveau système est difficilement prévisible en tous points.

Pour trouver des solutions de soutien au personnel, nous l'avons soumis à un sondage axé sur la santé. Il s'agissait d'un questionnaire anonyme, géré par notre compagnie d'assurance perte de gain, dans lequel nous avons demandé d'ajouter un onglet qui parle du changement.

A partir des données récoltées, un responsable de notre partenaire d'assurance animera, en février 2019, un atelier composé de membres du personnel représentant toutes les professions et lieux de l'Institut. Ceux-ci travailleront sur les thèmes les plus influenceurs sur la santé et la satisfaction au travail. Les résultats de cette réflexion, en termes de propositions d'amélioration, seront exposés au collège de Direction qui devra y apporter des réponses, voire des solutions.

Dans le processus, il est possible que la Direction rencontre les membres du groupe de travail pour plus de précisions avant de prendre ses décisions; celles-ci seront ensuite présentées à tous les groupes professionnels. Le processus est long, mais la santé et la satisfaction du personnel au travail sont autant de facteurs d'une bonne prise en charge que la professionnalisation ou l'humanité dont doit faire preuve celui ou celle qui est engagé(e) à Saint-Raphaël.

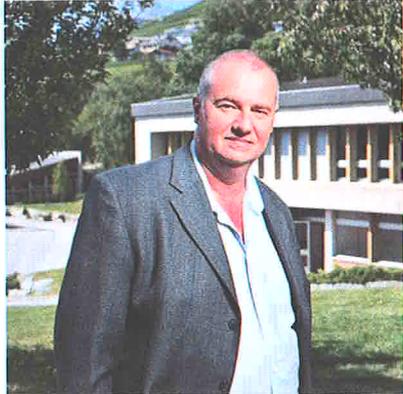
2018, une année comme les autres? oui et non... Comme toutes les années, le personnel et la Direction réfléchit à améliorer le système, les locaux ou encore génère de beaux projets d'accompagnement des jeunes. Celle-ci est un peu différente car nous assimilons une nouvelle prestation qui fait grandir l'offre de l'Association.

Il y a donc lieu de remercier sincèrement tout ce personnel qui rend vivante notre Institution, et bien sûr mes collègues de Direction qui sont, à chaque fois, volontaires et engagés comme chefs de projets, le Comité de l'Association et sa Présidente qui nous soutiennent, ainsi que le Service cantonal de la jeunesse comme partenaire fiable.

Merci à tous, du fond du cœur, vous qui facilitez ma tâche de Directeur...

Christian Bader

Directeur



Gilbert Jacquemettaz
Administrateur

A l'heure où ces mots sont couchés sur le papier, les comptes 2018 de l'Institut viennent d'être audités par les professionnels de la Fiduciaire FIDAG SA.

Ainsi, si le budget 2018 prévoyait des charges de CHF 9'167'000, les coûts réels se montent à CHF 8'950'000. L'économie réalisée est donc de CHF 217'000(*).

Malgré ce respect du budget total, nous devons constater que la partie valaisanne des coûts dépasse ce qui avait été prévu. Cela est dû au fait que nous avons accueilli une proportion supérieure de jeunes ressortissants du canton du Valais que ce qui avait été estimé lors de l'établissement de notre budget. Ainsi devons-nous solliciter le canton du Valais pour un subventionnement complémentaire de l'ordre de CHF 276'000. Ce même montant sera remboursé aux autres cantons romands ayant placé des jeunes dans nos structures en 2018.

Le fait marquant de cette année 2018 a bien évidemment été la reprise de la prestation AEMO. Celle-ci n'a pas été sans demander quelques implications complémentaires de la part des secteurs Administration et Intendance (ADM/INT).

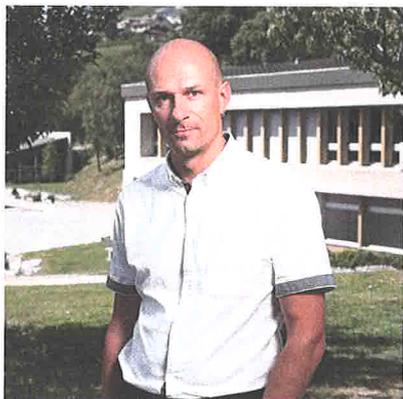
L'Intendance s'est vue chargée d'aménager les locaux accueillant les collaborateurs de l'AEMO. A leur habitude, ces personnes ont œuvré au maximum de leurs compétences pour offrir un excellent cadre de travail à leurs nouveaux collègues.

L'Administration a quant à elle dû mettre en place de nouvelles procédures de travail. Qui dit nouveauté, dit également tests à effectuer, discussions avec les collègues, adaptations à apporter, pour arriver finalement à un outil qui satisfasse les impératifs de chacun. Tout cela a été mis en œuvre avec un parfait esprit de collaboration et de professionnalisme.

2018 a donc été une année très chargée pour les secteurs ADM/INT. Malgré cela, ces collaborateurs ont magnifiquement rempli leurs rôles en s'impliquant tant et plus dans leurs missions respectives. Je leur adresse ici un grand merci et les félicite chaleureusement.

(* Les chiffres exprimés dans ce rapport sont arrondis afin d'en faciliter la lecture.

Action éducative en milieu ouvert



Régis Héritier
Chef de Centre

L''Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO) offre des prestations éducatives intensives, personnalisées et spécifiques à la famille: intervention à domicile, entretiens individuels et/ou familiaux, travail avec le réseau, médiation, partage des réalités du quotidien, activités éducatives.

L'AEMO travaille avec les familles durant une période définie, à court et à moyen termes, à partir des indications du mandant et des objectifs fixés avec celui-ci et la famille. Les mandants sont le Service Cantonal de la Jeunesse, le Tribunal des Mineurs, le Bureau d'Accueil des Candidats Réfugiés, l'Autorité de Protection de l'Enfant et de l'Adulte.

Après une période de transition entre mai et juillet 2018, la prestation de l'AEMO a été entièrement reprise par l'Institut Saint-Raphaël dès le 1^{er} août 2018.

Cette reprise de la mission AEMO s'est effectuée de manière professionnelle et sans interruption des suivis en cours dans les familles. Dès la fin août, au retour des vacances des familles et des intervenants des différents services, de nouvelles mesures de suivi ont pu débuter. Nous avons progressivement atteint un «rythme de croisière» qui permet de suivre entre 85 et 90 familles simultanément, en fonction de l'intensivité que requiert chaque situation.

Dans son travail, l'éducateur AEMO est seul et rencontre souvent des situations critiques. Il est donc impératif qu'il puisse obtenir du soutien de la part de ses collègues et de son responsable. La construction de l'équipe a constitué un axe essentiel durant les premiers mois. Un accueil chaleureux, la mise à disposition de locaux et de matériel informatique de qualité, la participation à l'élaboration des documents nécessaires à l'organisation de la prestation, la création d'une saine ambiance de travail, la disponibilité du Chef de centre sont autant d'éléments qui contribuent à ce que l'équipe AEMO se sente bien et puisse effectuer un travail de qualité.

Un accent particulier a aussi été mis sur les collaborations avec les différents mandants, en particulier le Service Cantonal de la Jeunesse, avec qui nous avons défini nos besoins respectifs pour que le travail avec les familles soit le plus efficient possible.

Un grand merci à l'équipe AEMO pour la qualité de son travail et sa contribution active au développement de la prestation.

Centre de préapprentissage



Philippe Tamarcaz
Chef de Centre

En 2018, le Centre de préapprentissage a accueilli 44 jeunes. C'est un chiffre en régression en rapport aux dernières années (50). Avec 6205 journées, la durée moyenne des placements a été de 147 jours tous jeunes confondus, pour des durées s'étalant de 4 à 365 jours. Le taux de placement pénaux avoisine les 60 %, il est donc en augmentation d'environ 10% par rapport à l'année passée. Depuis la rentrée d'août l'année passée, seulement 6 jeunes sont encore présents. Nous rencontrons depuis plusieurs années de la difficulté à stabiliser les placements au CPA. Mais si le nombre de jeunes qui ont fréquenté le CPA est en baisse en 2018, il y a toujours de nombreux va-et-vient dans la gestion des dossiers et malheureusement cet état de fait ne favorise pas forcément une saine ambiance de travail. Mon équipe doit sans cesse se réinventer afin d'établir ou plutôt maintenir une saine ambiance de groupe. Mais il suffit d'accueillir un

jeune particulièrement influant pour casser une dynamique et se retrouver dans les difficultés quant à la gestion au quotidien de nos pensionnaires.

Les situations qui caractérisent nos pensionnaires sont toujours les mêmes soit la rupture familiale, scolaire, et des problèmes d'addiction. L'année passée, nous avons dû revisiter notre manière de « traiter l'automédication » de nos pensionnaires. En effet, avec une consommation omniprésente dans notre structure et pratiquement 100% de consommateurs, il nous était impossible de « sanctionner » tout ce petit monde sur les temps de week-end. Nous avons donc adapté notre prise en charge en effectuant des travaux de réflexion et axé nos démarches de réflexion sur la santé en leur proposant des activités physiques sur le temps du samedi pour une remise en forme « pulmonaire », et ainsi libérer de la place et du temps pour les prises en charge de week-end, d'autres problématiques présentes au CPA et nécessitant un autre genre d'investissement.

La gestion de la cigarette a été également au centre de nombreux débats depuis la reprise en août. Elle est actuellement gérée d'une manière satisfaisante et en mettant plutôt l'accent sur la prévention et la santé plutôt que sur la sanction.

Les répartitions cantonales restent toujours les mêmes, soit les cantons de Genève, de Vaud et du Valais se partagent les 2 tiers des placements. Le reste des placements est réparti

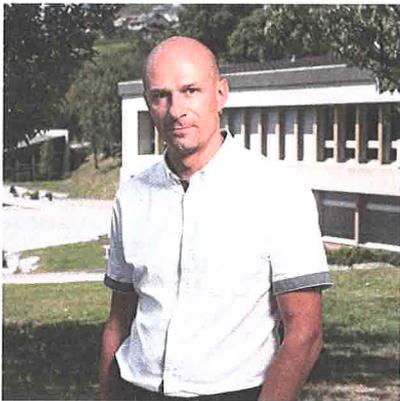
entre les cantons de Fribourg, du Jura et le Jura-Bernois. A noter toutefois une légère progression des placements valaisans.

En termes de réalisation, 2018 a été largement consacrée à la centralisation des Ateliers. Certains travaux d'aménagements ont été réalisés pour permettre cette nouvelle organisation dont la création d'un nouvel atelier et l'aménagement de vestiaires pour les filles et les garçons.

Les collaborations avec les familles sont toujours d'actualité et favorisées par de nombreux contacts téléphoniques et l'implication de celles-ci dans le projet du jeune, que ce soit au niveau de l'orientation professionnelle, des rencontres diverses, de programmes de week-ends et des éventuelles mises à pied.

Il me reste à remercier tout particulièrement l'ensemble des mes collègues du CPA pour leur sérieux et la qualité du travail accompli tout au long de l'année. Je remercie également mes collègues du Collège de direction pour leur précieux soutien, leur patience à mon égard ainsi que mes collègues du secrétariat pour leur efficacité malgré la rapidité de mes passages.

Centre de préformation mixte



Régis Héritier
Chef de Centre

Durant l'automne 2017, nous avons revisité les notions de cadre et de soins. Ces réflexions se sont poursuivies durant le printemps 2018.

En effet, les fragilités de nos jeunes questionnent notre travail, bousculent nos habitudes, interrogent parfois notre accompagnement. Comme dans toute activité professionnelle en lien avec l'Humain, il y a peu de place pour les certitudes. Ainsi, la remise en question de notre pratique est essentielle.

Les pièges de cet exercice sont de diluer notre énergie et de faire émerger des doutes quant à l'adéquation de la population accueillie au CPM au regard de la mission du centre. Or, ce dernier point relève du travail de la Direction et non pas d'une équipe éducative, si réflexive soit elle. Ceci ayant été réglé, nous avons poursuivi le travail visant à améliorer notre pratique à l'interne, en faisant preuve de souplesse et de créativité face

aux besoins spécifiques de nos jeunes. Nous pouvons dire que l'année 2018 a été une bonne année pour le CPM, dans le sens où nous avons pu et su nous adapter à des problématiques importantes chez les jeunes accueillis. Nous avons gardé, voire renforcé, la cohérence de nos actions éducatives sur les 3 secteurs, atelier, classe et internat, en soignant la cohésion d'équipe et les collaborations internes.

La classe est conçue comme un espace où les notions de discipline et de respect sont primordiales. L'enseignant y élabore des stratégies de partenariat éducatif pour rejoindre le jeune là où il est. Les potentiels du jeune sont développés à travers l'autonomie et la responsabilité. Des programmes adaptés et individualisés sont créés pour faciliter l'acquisition de nouveaux savoirs. La médiation (méthode Feuerstein) est un outil de choix qui favorise la stabilité et l'épanouissement du jeune.

En atelier, le MSP s'adapte au rythme de travail et d'acquisition de chacun, en diversifiant et fractionnant les tâches au besoin, en fonction des durées de concentration possibles.

Les relations avec le Service de Psychiatrie-Psychothérapie de l'Enfant et de l'Adolescent, ses services hospitaliers et ambulatoires, sont excellentes et centrées sur les besoins des jeunes, dans les apports complémentaires du soin médical et éducatif. Bien que ce Service soit fortement sollicité, nous avons toujours

obtenu un accueil respectueux de nos demandes et élaboré des solutions conjointes visant au mieux-être des jeunes. Les autres partenaires dans le soin répondent tout aussi bien à l'indispensable prise en compte de la souffrance des personnes qui nous sont confiées.

Nous avons soigné le partenariat avec les parents, tant en reconnaissant leurs compétences et en s'appuyant sur la connaissance qu'ils ont de leur enfant qu'en partageant des moments de convivialité avec eux aux brunchs d'été et de Noël.

En 2018, le CPM a accueilli 16 jeunes sur des durées plus ou moins longues. Sept ont quitté le centre au cours de l'année. Trois d'entre eux ont intégré des structures de formation spécialisée (Orif et Repuis), un jeune a débuté un apprentissage à partir d'un foyer. Une jeune fille a été accueillie dans une famille, sans projet professionnel défini, et un jeune homme a été placé chez Caritas. Une jeune a été hospitalisée en psychiatrie.

Le taux d'occupation de la structure se monte à 106.27%, avec la réalisation de 3491 journées, soit 276 de plus que celles projetées au budget. La part des placements valaisans a fortement augmenté et atteint 49.5% (1728 journées) contre 34.22% (1112 journées) en 2017. Le Canton de Vaud est également très bien représenté avec 1093 journées.

Je tiens à remercier ici l'équipe du CPM pour son engagement, son dynamisme et la chaleureuse ambiance qui y règne.

Centre pédagogique et scolaire



Philippe Petigas
Chef de Centre

Le Centre pédagogique et scolaire de Champlan a réalisé un taux d'occupation au-delà de sa capacité maximum, à savoir 101.31%. Le nombre de jeunes filles accueillies est stable, représentant un tiers de l'effectif des jeunes.

Dix jeunes ont quitté le centre en juin 2018. Quatre autres ont pu réintégrer une filière scolaire, non spécialisée, en retournant vivre dans leur foyer familial. Trois jeunes ont intégré une autre structure de l'Institut, leurs parcours de vie respectifs ne leur permettant pas de rejoindre le domicile familial, de s'intégrer dans un projet scolaire ou préprofessionnel. Un jeune a pu entreprendre un apprentissage, de menuisier. Si la passion, le désir de s'accomplir sont présents, rien n'est impossible. Deux jeunes ont été orientés vers des structures préprofessionnelles, en rejoignant leur domicile familial.

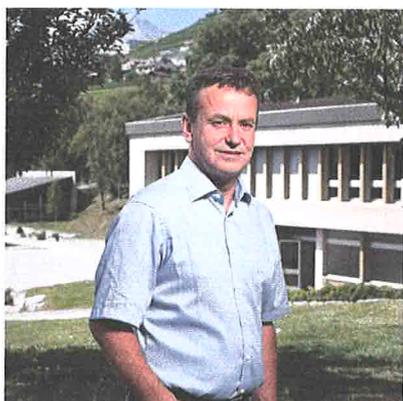
Notre travail quotidien avec eux est primordial, fait de patience, de bienveillance. Le départ du centre d'un jeune est souvent difficile, cette rupture du lien crée une grande anxiété qu'il peine à maîtriser. Ce ressenti « d'abandon », le pousse à adopter des comportements agressifs, de rejet de notre aide, il requiert toutes nos attentions en fin d'année scolaire pour franchir ce passage périlleux vers un nouvel avenir.

Nos actions éducatives quotidiennes sous-entendent un travail d'équipe de premier ordre. Nous devons fréquemment échanger nos visions pédagogiques envers ces jeunes, ce qui nous permet de les affiner, de les adapter au contexte social en transformation permanente. Nous avons tous conscience que cette collaboration avec tous les intervenants gravitant autour de nos jeunes contribue à obtenir une prise en charge de qualité. Je relève un engagement de chaque instant de la part de tous les collaborateurs, je les en remercie grandement ; grâce à eux, notre institution accroît sa reconnaissance au-delà du canton.

Le centre scolaire se transforme, les aménagements prévus durant ce printemps permettront de bonifier le cadre de vie des enfants et adolescents. Nous nous réjouissons de pouvoir utiliser ces nouveaux espaces.

L'équipe du CPS, performante, compétente, impatiente parfois dans la concrétisation des projets éducatifs, scolaires, pré et/ou professionnels des jeunes suivis, reçoit toute la gratitude du collège de direction et la mienne pour le travail accompli dans un état d'esprit positif, constructif.

Foyer pour jeunes travailleurs



Christophe Jordan
Chef de Centre

Nous constatons depuis plusieurs années une stabilité dans notre prise en charge. Les jeunes accueillis progressent dans leur cursus de formation professionnelle de façon constante. Pour la plupart d'entre eux, ils vont au bout de leur apprentissage, avec l'obtention d'un diplôme selon la voie choisie. Il s'agit donc d'apporter une attention toute particulière à la préparation de chaque jeune à la sortie du Foyer.

En 2018, le Foyer pour jeunes travailleurs a accueilli 19 jeunes, 11 garçons et 8 filles. 4 jeunes sont partis durant l'année, 3 autres ont débuté une formation, et 1 jeune est retourné dans sa famille sans projet professionnel. Nous avons réalisé 5904 journées, ce qui représente un taux d'occupation de 95.15%. Comme en 2017, nous avons suivi 5 à 6 jeunes en studio. Pour la première fois depuis une vingtaine d'années, nous avons opté pour une colocation en appartement pour deux jeunes filles.

L'internat a affiché complet toute l'année. 16 demandes de placement nous ont été adressées. 6 d'entre elles ont été acceptées, 4 pour 2018 et 2 pour 2019. 3 autres sont en attente pour la rentrée d'août 2019. Pour 6 demandes, une autre orientation a été trouvée et 1 demande est restée sans suite.

13 jeunes ont été suivis dans le cadre de leur apprentissage. 2 jeunes ont poursuivi des études secondaires, 3 autres finissent leur scolarité obligatoire pour obtenir leur diplôme de fin de cycle d'orientation. 1 jeune a intégré le processus de prise en charge via nos ateliers, avec des stages en entreprise. 2 jeunes ont interrompu leur apprentissage, 1 jeune a été redirigé vers une autre entreprise et 1 autre dans nos ateliers.

L'appui scolaire en soirée reste une priorité dans nos activités avec les jeunes. Ayant 6 jeunes en studio, nous avons décentralisé certains cours, en réunissant ces jeunes dans un appartement en ville.

L'équipe éducative est restée stable en 2018. Nous avons accueilli 2 stagiaires en formation. Avec la centralisation des ateliers, notre maître d'atelier changera de fonction à partir du 1^{er} janvier 2019. Il sera nommé personne relais des ateliers de Saint-Raphaël.

Les objectifs 2018 ont été réalisés, à savoir :

- Mise en place d'activités préventives auprès des jeunes (SIPE, gestion des réseaux sociaux, ...)
 - Tri des déchets
 - Connaissances pratiques pour les jeunes en studio, à raison d'une fois par mois minimum, avec élaboration d'un repas commun et discussion sur un thème des CP
 - Création d'une commission de travail sur le bien-fondé des bilans de quinzaine, en rapport avec le parcours pédagogique du jeune
- Pour 2019, nous allons travailler sur les objectifs suivants :
- Poursuite de la rénovation des chambres au Foyer
 - Mise en commun des périodes avec les bilans de quinzaine, sous la forme de participation à un groupe de travail piloté par le Foyer
 - Opérationnalisation de la centralisation des ateliers/classes, avec finalisation des documents s'y référant
 - Poursuite des activités de prévention auprès des jeunes
- Nous recherchons sans cesse des solutions pour aider chaque jeune à progresser dans son parcours de vie, tout en respectant sa situation et son histoire. Pour ce faire, nous devons nous remettre en question, accepter l'évolution des mœurs, performer nos connaissances, nous accommoder aux changements.
- Merci chers (ères) collègues de participer à cette aventure par votre professionnalisme et votre compréhension dans les moments difficiles!





LA HAUTE-ROUTE 2019

1^{er} au 5 avril 2019

JOUR 1 — La journée est claire, les nuages absents. C'est le jour J. La troupe de la Haute-Route 2019 que nous formons se rejoint au CPS de Champlan pour le début de l'aventure qui s'annonce mémorable, comme à son habitude. Certains visages laissent paraître une mine détendue et sereine alors que d'autres sous-entendent plutôt un certain a priori. Il est 8h30, les sacs sont prêts, le matériel nécessaire est au complet et bien emballé dans la remorque.

Juste ensuite, nous voilà déjà au départ des remontées mécaniques d'Arolla. Chacun traverse le portique de départ et entame ainsi la première journée, en direction de la cabane des Dix, par le Pas de Chèvre. Après avoir essayé quelques ombres à un départ cent pour cent parfait, nous voilà déjà face aux échelles que nous avons à descendre pour ensuite rejoindre la cabane en quelques foulées. Une vraie formalité pour une équipe bien partie pour relever toutes sortes de défis.

L'arrivée en cabane se déroule de manière plus qu'adéquate, autant pour les guides qui instituent les principes de vie en cabane pour les non-habitués, que pour le reste du groupe. Nous ne sommes pas seuls, la cabane est bien remplie. Chacun y va donc de son, trouve sa place dans cette petite communauté montagnarde et les lampes frontales s'éteignent à une heure respectable comparée au programme qui nous attend le lendemain.

JOUR 2 — Les réveils sonnent, les visages s'éveillent calmement mais l'excitation du deuxième jour gagne vite chaque personne et en un rien de temps, nous nous remplissons le ventre, préparons notre paquetage et nous armons de nos skis de randonnée pour partir en direction du Mont-Blanc de Cheillon, sommet prévu du deuxième jour. Ces instants sont magiques, les jeunes aventuriers, dans la colonne, sont les premiers à le relever. Le ciel est pur, l'air est frais, la montagne splendide.

Un bref instant après notre départ, la réalité nous rattrape. Les guides, savants connaisseurs du domaine et de ses précisions, nous annoncent qu'il souffle trop pour emprunter l'itinéraire normal et qu'il est préférable de changer de course et de se rabattre sur la deuxième option, à savoir la Luette, un petit sommet plus proche comportant une voie bien moins chahutée par les vents. La colonne n'insiste aucunement et bifurque presque instantanément.

Il fut nécessaire de se déchausser pour atteindre ce joli sommet tout de même situé à 3548 mètres d'altitude. Nous prenons le temps d'immortaliser le groupe même si ce dernier n'attend que la première descente à ski, en direction de la cabane des Dix, à travers un décor des plus majestueux.

Notre deuxième et dernière nuit aux Dix se passe dans la bonne humeur générale même si le programme pour le lendemain reste incertain. En cause, une météo capricieuse...



JOUR 3 — Comme annoncé, nous n'apercevons pas un cm² de ciel bleu au réveil. Les esprits sont reposés et les sacs bien chargés car la totalité du paquetage est à transporter en direction de notre future destination, la cabane des Vignettes, 3160 mètres d'altitude.

Nous repassons par les désormais fameuses échelles du Pas de Chèvre, de nouveau surmontées avec brio, sauf que cette fois-ci nous les escaladons. Nous parvenons ensuite à allure respectable au sommet du Fontanesse 1, premier télésiège de la station d'Arolla.

Il est temps de refixer les peaux de phoque et nous diriger vers ce fameux deuxième refuge. La montée se fait, non sans mal. Les nerfs des alpinistes sont mis à rude épreuve. La météo nous inflige des bourrasques de vent. Nous parvenons à distinguer quelques reliefs par moments mais la visibilité est très confuse. La colonne avance tout de même au « pas du guide ». Ces derniers répètent des contrôles d'itinéraire, tantôt à l'aide de leur boussole, tantôt avec leur GPS électronique. Il faut se battre avec ces rafales qui bousculent l'avancée de la troupe mais la cabane est déjà en vue et cette unique vision redonne l'énergie nécessaire à chacun pour y parvenir. Le groupe peut être fier de lui, nous nous félicitons tous de cette étape achevée. La soirée est calme, nous avons la chance de bénéficier de la cabane rien que pour nous.

JOUR 4 — La journée est placée sous le signe de la détente. A en croire les gros flocons qui ne cessent de tomber et le vent qui n'en finit plus, les skis ne bougeront pas d'un poil aujourd'hui. Après une belle et copieuse assiette de röstis à moitié offerte par notre gardien semi-attitré, certains font la sieste, d'autres s'activent autour

1^{er} au 5 avril 2019

des jeux de société qui ne manquent pas. Nous décidons tout de même de sortir prendre l'air en fin de journée. Le vent est tombé, le sol est poudreux, la Pointe des Vignettes se situe à une cinquantaine de mètres de la terrasse de la cabane, une formalité encore une fois. La soirée est chaleureuse, les esprits sont apaisés mais nous pouvons tout de même déjà ressentir l'envie de certains de regagner le plancher des vaches et son confort moins rudimentaire.

JOUR 5 — Quelle chance nous avons. Le panorama est à couper le souffle ! Les sommets sont immaculés, la légère bise soulève à peine le faible manteau de neige poudreuse déposé la veille, une fois le vent calmé. L'excitation est à son comble. Pour les uns, ils s'imaginent déjà à la maison, parmi les leurs, après une douche bien chaude. Pour les autres, une seule priorité : une magnifique descente à ski dans la « poudre », cette neige plus que fraîche, préparée comme pour nous. Nous devons tout de même nous

avancer en direction du col de l'Evêque et donc traverser le glacier d'Otemma, peaux de phoque bien attachées, pour contourner le Mont Collon et ainsi rejoindre le village d'Arolla. Le décor est somptueux, la photographie des Alpes nous démontre toute sa magie. La colonne, bien décidée, avance d'un pas confiant, comme sur un nuage.

Le col passé, les guides nous gratifient d'un discours solennel et gratifiant. L'aventure sera terminée une fois que nous atteindrons les bus à Arolla, ils nous demandent donc encore un dernier effort, une dernière attention, pour que personne ne se blesse au dernier moment. Malgré une neige capricieuse, collante, qui nous a empêché de bien glisser en légère pente, nous bouclons merveilleusement cette désormais célèbre aventure pour l'histoire de Saint-Raphaël mais ô combien singulière pour la majeure partie d'entre nous.

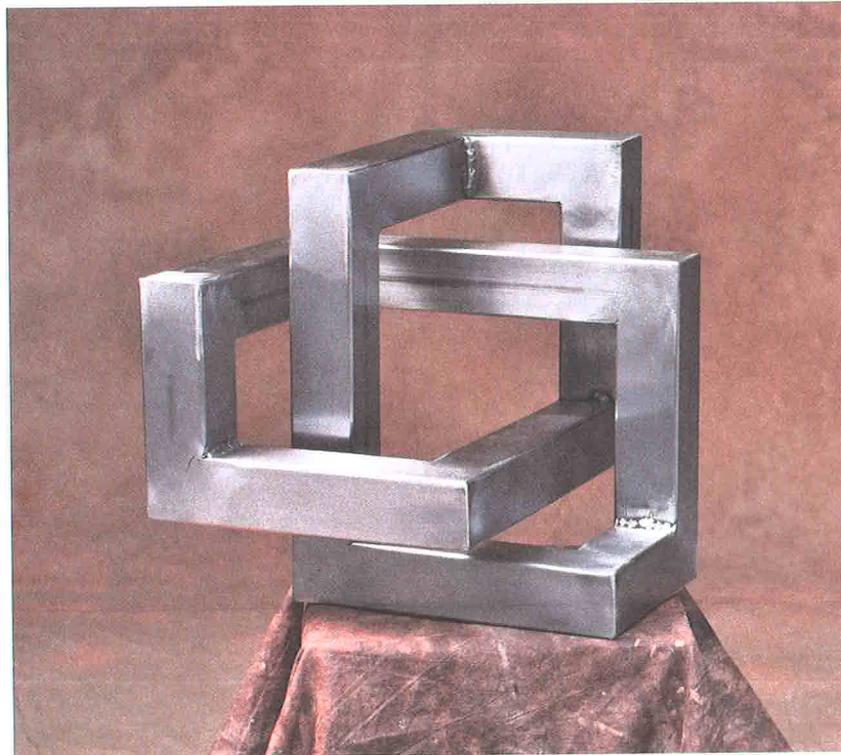
Un tracé magique, des décors grandioses, une atmosphère impressionnante mais prenante, une équipe de choc, des jeunes esprits valeureux, de l'expérience chevronnée, des adultes à l'âme aventureuse et aucune ombre au tableau ; voilà quelques mots-clés qui résumerait, en partie, ce périple des plus intenses.

Un grand Merci à l'Institut Saint-Raphaël qui, d'année en année, permet à une poignée d'êtres humains de caresser le ciel au travers et par-dessus les Alpes valaisannes.

Jean-Paul Crettaz
éducateur



RÉALISATIONS



Nazih est un jeune homme de 16 ans. Il est arrivé au Centre de préapprentissage de Sion en 2018 et travaille à l'atelier métal depuis le mois d'août de cette même année. Au moyen du programme qui lui est proposé, le jeune homme évolue positivement durant son parcours socioprofessionnel. Nazih démontre un intérêt particulier pour tous les travaux de soudure. Il réalise une multitude d'objets qui l'amènent à

vouloir s'orienter, aujourd'hui, vers une formation de constructeur métallique. Avec l'aide du maître socio-professionnel, responsable de l'atelier qui l'accueille, Nazih a réalisé cette œuvre d'art. Cette sculpture sera d'ailleurs utilisée comme futur support de cours pour les prochains jeunes de cet atelier. Cela doit leur permettre de découvrir et d'apprendre les différentes techniques de travail à maîtriser pour effectuer un tel objet.

SOLIDARITE
TRAVAIL
RESPECT
APPRENDRE
Partage
HARMONIE
AIMER
EVOLUER
LIENS



L'INSTITUT ST-RAPHAËL

CP 177 | 1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41
info@saint-raphael.ch
www.saint-raphael.ch
CCP 19-2104-8



L'ASSOCIATION ST-RAPHAËL

CP 177
1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41



LA FONDATION ST-RAPHAËL

CP 177
1971 Grimisuat
Tél. 027 398 24 41

ASSOCIATION SAINT-RAPHAËL **Comité**

Mme Danièle Pommaz, présidente, Chamoson | M. Jacques Vuignier, vice-président, Martigny | Mme Priska Cordonnier, Secrétaire, Chemin-Dessous | Mme Anne-Catherine Cordonier Tavernier, Bramois | M. Victor Zwissig, Venthône | M. Jean-Maurice Favre, Vétroz | M. Mathieu Dorsaz, Conthey | M. Christian Bader: directeur de l'Institut Saint-Raphaël (voix consultative)

FONDATION SAINT-RAPHAËL **Conseil de Fondation**

M. Jean Zermatten, président, Drône | M. Daniel Bitschnau, vice-président, Sion | M. Gilbert Jacquemettaz, secrétaire, Salins | M. Christian Bader, Vétroz | M. Jean-Charles Zimmerman, Grimisuat | Mme Danièle Pommaz, Chamoson | M. Roland Puipe, Sion | M. Fernand Schalbetter, Grimisuat

Centre Pédagogique et Scolaire
(CPS)
CP 177
1971 Champlan/Grimisuat
Tél. 027 398 24 42
Fax 027 398 25 62
cps@saint-raphael.ch

Centre de Préformation Mixte
(CPM)
CP 177
1971 Champlan/Grimisuat
Tél. 027 398 12 13
Fax 027 398 24 75
cpm@saint-raphael.ch

Centre de Préapprentissage
(CPA)
Avenue Grand-Champsec 22
1950 Sion
Tél. 027 203 35 50
Fax 027 203 35 51
cpa@saint-raphael.ch

Foyer pour Jeunes Travailleurs
(FJT)
Chemin des Potences 6
1950 Sion
Tél. 027 322 92 68
Fax 027 322 92 62
fjt@saint-raphael.ch

AGENDA | 7 JUIN 2019 | AG: Assemblée générale de l'Association Saint-Raphaël à 17h à Champlan